



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2026-01

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 16 mars 2026 à 19h30, à la salle Maurice-Ravary, située au 100, rue des Loisirs, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure 2026-01.

DEMANDE 2026-01

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ, NATURE ET EFFET :

DEMANDE 2026-01 : cadastre 3 766 152 (137, rue Sainte-Catherine) visant à permettre le maintien des installations temporaires.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 16 mars 2026

DONNÉ à Saint-Polycarpe, ce douzième jour de février deux mille vingt-six.

Éric Lachapelle
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Éric Lachapelle, Directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Polycarpe, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 12 février 2026, entre 13 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 février 2026.

Éric Lachapelle
Directeur général et greffier-trésorier